

Synthèse

# Évaluation du déploiement d'une démarche de prévention des TMS dans les EHPAD aquitains 2016-2022





# SOMMAIRE

**01** Programme

**02** Évaluation

**03** Résultats

**04** Impacts

**05** Recommandations



Le secteur des EHPAD est marqué par un manque d'attractivité et un absentéisme élevé lié en grande partie aux accidents de travail (AT) et aux maladies professionnelles (MP). Ainsi chaque année, plus d'un salarié sur 10 est victime d'un accident du travail avec arrêt, principalement lié aux TMS. Certains sont licenciés pour inaptitude avec un risque fort de désinsertion professionnelle.

En 2016, au regard de ce constat, la Carsat Aquitaine a pris la décision d'investir massivement sur ce secteur, avec pour objectif de supprimer les manutentions manuelles délétères effectuées par les soignants lors des transferts et mobilisations.

Dans ce cadre, la Carsat Aquitaine a fait la promotion d'une démarche de prévention des manutentions des résidents auprès de 209 établissements situés sur 5 départements aquitains (Dordogne, Gironde, Landes, Lot et Garonne, Pyrénées Atlantiques).

Cette démarche est basée sur le socle d'actions suivant:

- Organisation de la santé et sécurité au sein de l'établissement
- Montée en compétences par la formation
- Évaluation des risques liés à la manutention des résidents
- Définition et mise en œuvre du plan d'action
- Intégration des principes de prévention dans les projets de conception.

# 01 PROGRAMME



L'exposition des salariés au risque de TMS lors de leurs activités quotidiennes

Manutention de chariot linge



Aide au repas



Transfert fauteuil/lit



Plonge en cuisine



Soin infirmier



Gestion des médicaments

70 % des accidents du travail en EHPAD et  
90 % des maladies professionnelles  
sont principalement liés aux **transferts/mobilisations de résidents**.

# 01 PROGRAMME



Une démarche basée sur la santé et la performance.

## STRUCTURER

en mode projet



## ANALYSER

les problématiques du travail



## DEPLOYER

le plan d'actions



Transformer les situations de travail à risque lors des actes de mobilisation et de transfert

Une meilleure préservation de la **santé des soignants** et une amélioration de la **qualité de prise en soin des résidents**



## Enjeux

- Mesurer l'impact des actions mises en œuvre par les entreprises et connaître le retour sur investissement.
- Valider les choix organisationnels, techniques et de formations.
- Mettre en visibilité les bonnes pratiques développées par les établissements.

## Méthode et déploiement

La méthode utilisée est celle du réseau AT/MP relative à l'évaluation des politiques publiques, réalisée en interne, avec l'appui des compétences en évaluation du pôle « études et statistiques ».

L'évaluation des actions porte sur la période 2016-2022.



**1/3 des EHPAD aquitains  
ont déployé la démarche de  
prévention des TMS**



Une démarche massivement déployée dans les EHPAD :

- 409 EHPAD sont affiliés au régime général en Aquitaine.
- 150 d'entre eux ont déployé la démarche, dont 50 étaient concernés par le programme national TMS PROS.

Ces EHPAD étaient représentés à part égal de statuts privé lucratif, associatif et public.

**6000 salariés** ont bénéficié d'une amélioration de leurs conditions de travail dans ces **150 établissements**.

La mise en œuvre de la démarche a amélioré la prise en charge des résidents en préservant la santé des soignants.



« On évite de se faire mal au dos car on a le matériel nécessaire. »

« J'ai moins mal au poignet, j'ai moins de douleurs. »

« L'ergothérapeute nous accompagne. On se sent écouté par notre direction et notre cadre de santé. »

« Les transferts sont plus doux avec les rails. »

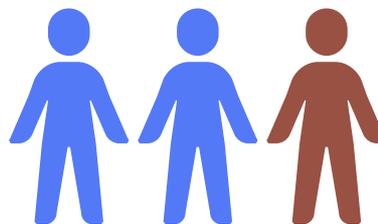
« Les résidents n'ont pas mal lorsqu'on les saisit. »  
« La qualité de prise en soin est favorisée. »



Source : 30 aides-soignants interviewés sur leur lieu de travail.

*L'ensemble des soignants consultés trouvent que la pénibilité a été réduite et plébiscitent les rails plafonniers motorisés.*

2/3 des chefs  
d'établissements jugent la  
démarche rentable.



« L'établissement a gagné en attractivité depuis qu'il est équipé de rails plafonniers motorisés. »

« L'analyse des situations obligent à poser un véritable regard critique sur les problématiques rencontrées. »

« L'amélioration des conditions de travail a permis de réduire la sinistralité. »

« Cette démarche est nécessaire mais elle prends du temps et le turn-over complique la tâche. »

« Avec cette démarche nous avons réduit significativement les coûts liés au remplacement ( (intérim, contrats courts... )  
Nos cycles en CDI sont quasiment tous pourvus. »

« Cette démarche participative a amélioré le dialogue social dans notre établissement. »

Source : 68 réponses de directeurs d'EHPAD à un questionnaire de satisfaction.

Le déploiement de la démarche permet le **renforcement de l'attractivité**, la **diminution l'absentéisme** et le **renforcement de la bientraitance**.



## Un investissement important en prévention dans les établissements

### STRUCTURER

#### en mode projet



Formation suivie par :  
200 dirigeants  
140 animateurs prévention  
(AP SMS)  
500 acteurs PRAP 2S

### ANALYSER

#### les problématiques du travail



Plus de 1000 situations de  
travail analysées.  
150 Cartographies de la  
dépendance réalisées

### DEPLOYER

#### le plan d'actions



Des espaces d'échange pour  
traiter les difficultés de prise en  
soins  
Achats d'aides techniques  
appropriées aux résidents  
Déploiement accéléré des lèves  
personnes sur rails : 5500 rails  
et 1700 moteurs installés  
Formation à l'utilisation des  
aides techniques

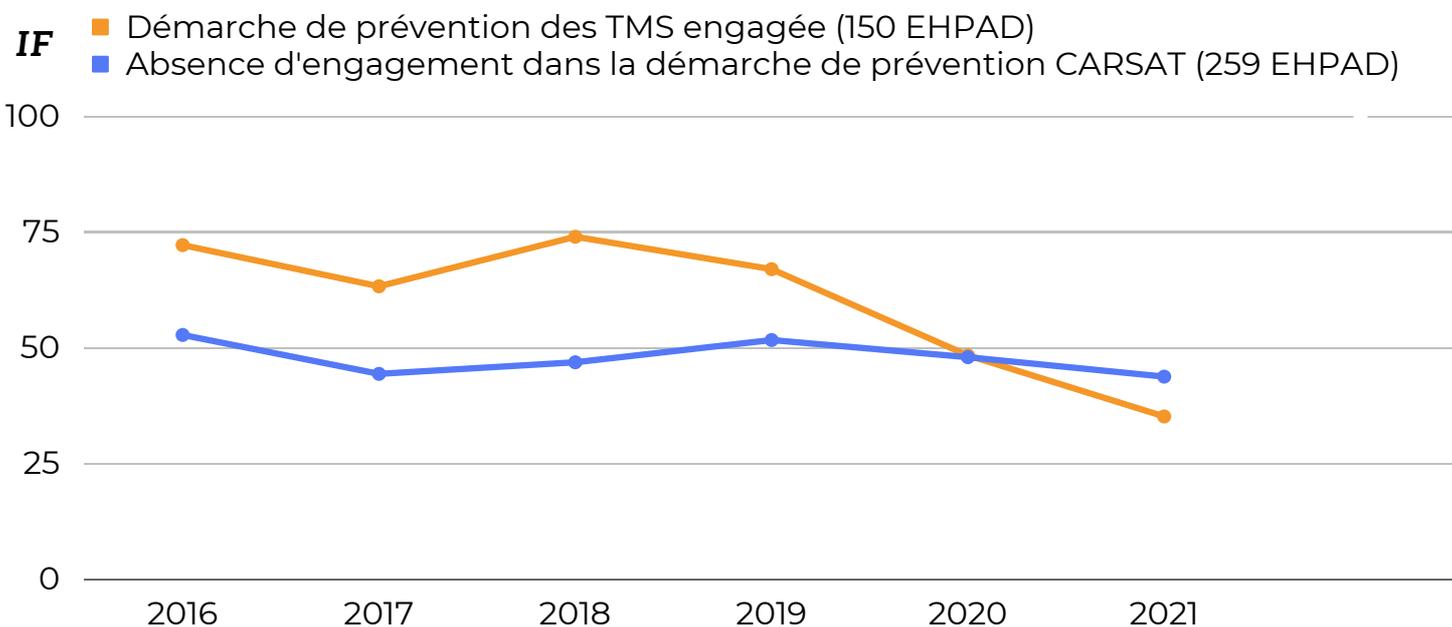
*La **formation du dirigeant** constitue une étape indispensable  
au succès de la démarche.*

## 04 IMPACTS



La mise en œuvre de la démarche a fait baisser sensiblement la sinistralité.

Évolution de l'indice de fréquence des AT manutentions dans les EHPAD en fonction de leur engagement dans la démarche de prévention des TMS proposée par la Carsat.



IF : indice de fréquence. C'est le nombre d'accidents du travail manutention avec arrêt pour 1000 salariés

Les AT manutention ont été réduits de

**50 %**

Soit, 164 AT évités, essentiellement liés aux manutentions.

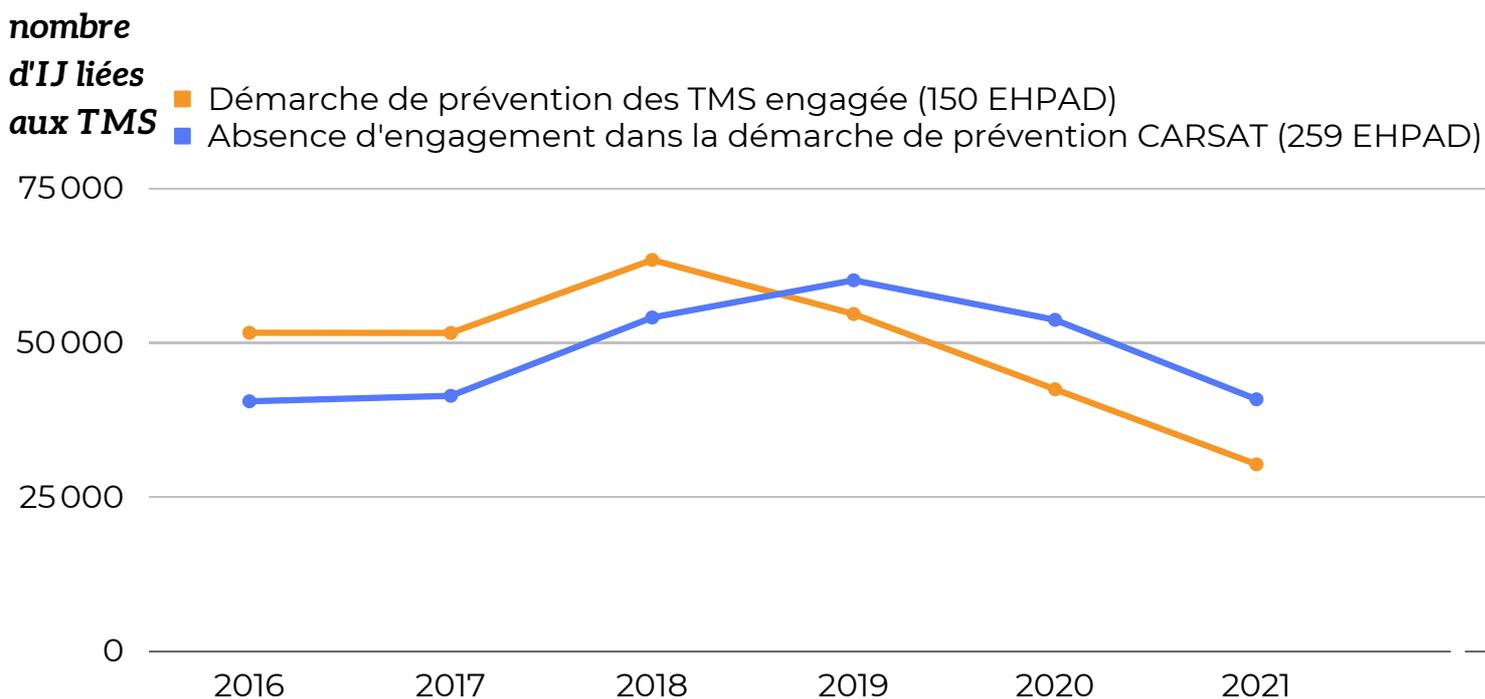
Source : les statistiques AT/MP de la Carsat.

## 04 IMPACTS



La mise en œuvre de la démarche a fait baisser sensiblement le nombre de jours d'arrêt indemnisés.

Évolution du nombre de jours d'indemnités journalières liées (IJ) aux TMS dans les EHPAD en fonction de leur engagement dans la démarche de prévention des TMS



IJ : indemnités journalières

Les IJ TMS ont été réduites de

**40 %**

Soit, 76000 journées d'arrêt indemnisées évitées liées aux TMS.

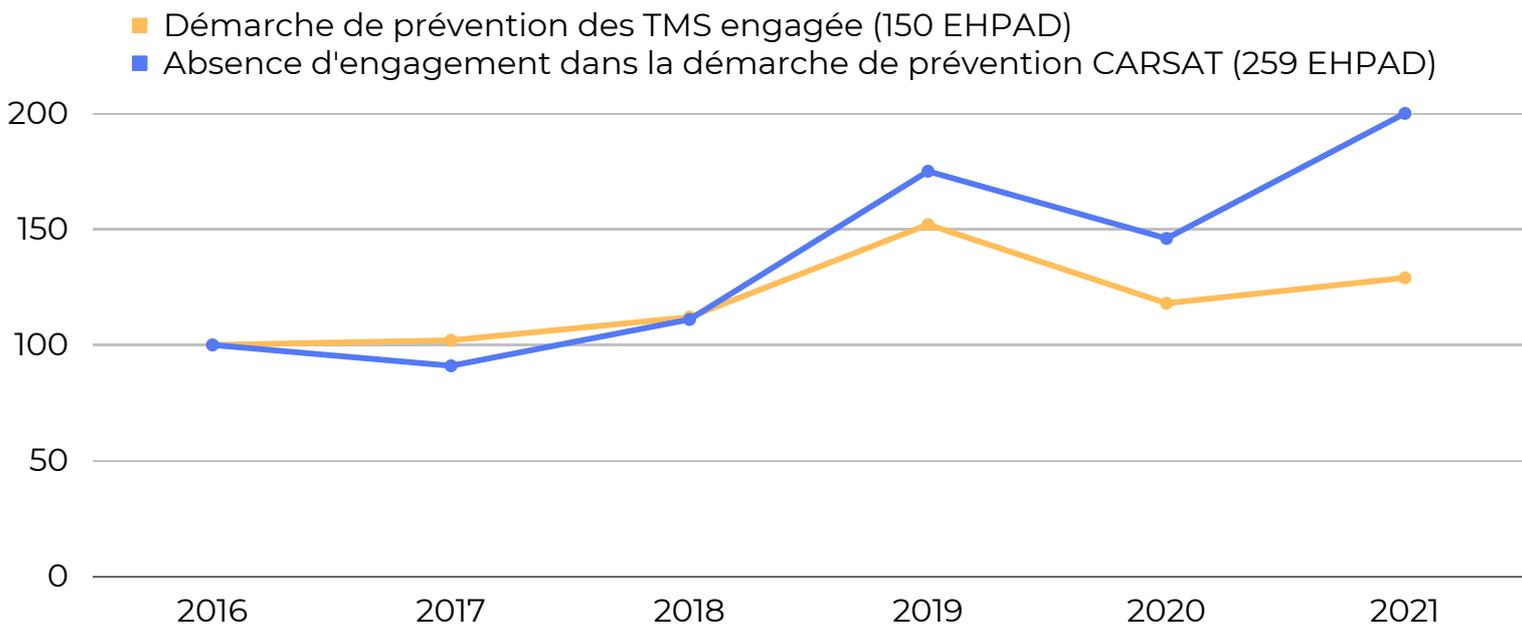
Source : les statistiques AT/MP de la Carsat.

## 04 IMPACTS



La mise en œuvre de la démarche est un investissement rentable.

Évolution du coût des AT/MP (base 100 en 2016) des EHPAD en fonction de leur engagement dans la démarche de prévention des TMS proposée par la Carsat.



L'écart d'évolution des coûts AT/MP est de

**70 %**

Soit, **6 millions €** économisés.

Source : les statistiques AT/MP de la Carsat.

## 05 RECOMMANDATIONS

Suite à l'évaluation nous recommandons les bonnes pratiques suivantes :

- Traiter en priorité les risques de TMS associés aux transferts et aux mobilisations des résidents.
- Investir dans les postes d'ergothérapeutes et de psychomotriciens afin de s'appuyer sur leurs compétences spécifiques.
- Allouer du temps aux acteurs (Animateurs Prévention, PRAP2S...) pour la mise en œuvre de la démarche de prévention.
- Organiser des temps d'échange réguliers permettant la remontée des difficultés de prise en soin rencontrées par les soignants et la recherche de solutions.
- Améliorer le taux d'équipement de tous les EHPAD :
  - Prévoir 100% de chambres équipées de rails plafonniers de configuration en "H" en priorité (proscrire les rails droits).
  - Équiper de moteurs à demeure (fixes débroschables) les chambres des résidents nécessitant des manutentions délétères (pondérales et sub-pondérales).
  - S'équiper d'autres aides techniques adaptées (Sièges de douche électriques à hauteur variable, verticalisateurs, draps de glisse, guidons de transfert, ...).
- Former régulièrement tout le personnel soignant y compris les nouveaux embauchés à l'utilisation des aides techniques en intégrant les principes du maintien de l'autonomie des résidents (selon "La démarche ALM accompagner la mobilité" promue par l'INRS).
- Intégrer les recommandations techniques en conception et rénovation des EHPAD à partir des référentiels nationaux de la branche ATMP et de l'ANAP et la CNSA.

# Pour se lancer dans la démarche

## Se former au pilotage de la démarche

<https://formation-prev.fr/carsat-aquit/PFDSAP> - Dirigeant d'entreprise - Manager la prévention des risques dans sa structure

## Contact

[prevdir@carsat-aquitaine.fr](mailto:prevdir@carsat-aquitaine.fr)

# Ressources

## Page web CARSAT Aquitaine

<https://www.carsat-aquitaine.fr>  
Établissements sanitaires et médico-sociaux

## Page web INRS

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)  
Prendre soin des résidents : la relation au cœur de la prévention